



## Assemblée générale

Distr. limitée  
8 octobre 2009  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante-quatrième session**  
**Sixième Commission**  
Point 167 de l'ordre du jour  
**Octroi du statut d'observateur**  
**auprès de l'Assemblée générale**  
**au Comité international olympique**

**Allemagne, Bélarus, Belgique, Cameroun, Costa Rica, Espagne, États-Unis d'Amérique, Grèce, Honduras, Israël, Italie, Jamaïque, Jordanie, Lituanie, Malte, Monaco, Ouganda, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Serbie : projet de résolution**

### **Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Comité international olympique**

*L'Assemblée générale,*

*Souhaitant* promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité international olympique,

1. *Décide* d'inviter le Comité international olympique à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur;
2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.

